

DEPARTEMENT  
DU  
VAL DE MARNE

## COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT  
DE NOGENT

EXTRAIT  
du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 17 mars, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 11 mars 2025, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 20

#### Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire  
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,  
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.  
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGO,  
Madame Nicole BROCARD, Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÛN, Monsieur Laurent TUIL, Madame Chrystel DERAY, Madame Sandra CARVALHO, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Conseillers municipaux.

#### Ont donné pouvoir :

Mme Valérie RODD à Mme Béatrice MAZZOCCHI.  
Mme Anne-Sophie DUGUAY à Mme Sandra CARVALHO.  
M. Didier KHOURY à M. Jean-Antoine GALLEGO.  
Mme Rosa SAADI à Mme Véronique CHEVILLARD.  
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.  
M. Serge GODARD à M. Etienne RENAULT.  
M. Augustin KUNGA à M. Stefano TEILLET.  
Mme Djedjiga ISSAD à M. Laurent TUIL.

#### Absents excusés :

Mme LANTRAIN Marilyne.

#### Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. ONGHENA Robin, M. PINEL Vincent, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGO

## DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°2024DELIB0122 du 10 décembre 2024 en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le compte-rendu des décisions prises par le Maire en exercice depuis la séance 27 janvier 2025 ci-dessous :

2025DEC0002	15.01.2025	Convention avec l'association UCPA, concessionnaire du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne, sis 5 rue des hauts Guibouts, ayant pour objet des séances d'initiation à l'équitation, avec un cycle de 5 séances de 2 heures, programmées les jeudis de 9h à 11h du 9 janvier au 3 avril 2025, en direction de 2 classes de CE2 de l'école Henri Cahn dans le cadre du sport scolaire, et moyennant le paiement de 780 € HT (sept-cent-quatre-vingt euros hors-taxes) par classe, soit un montant total de 1 560 € HT (mille-cinq-cent-soixante euros hors-taxes), non assujettis à la TVA.
2025DEC0003	Annulée	
2025DEC0004	15.01.2025	Contrat de prestation artistique avec la société KI M'AIME ME SUIVE sise, 92 rue de la Victoire – 75009 PARIS, pour une représentation du spectacle « La porte à côté », pour un montant total de 18 746 € HT (dix-huit mille-sept-cent-quarante-six euros hors taxe) soit de 19 801,60 € TTC (dix-neuf-mille-huit-cent-un-euros et soixante centimes toutes taxes comprises). La représentation a lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le jeudi 13 mars 2025 à 20h30.
2025DEC0005	15.01.2025	Contrat de prestation artistique avec la société A VAU L'EAU COMPAGNIE sise, 120 route de Courboisy – Charny Orée de Puisaye, pour une représentation du spectacle « Une bonne bière », pour un montant total de 6 017,64 € HT (six-mille-dix-sept euros et soixante-quatre centimes hors taxe). La représentation a eu lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le samedi 08 février 2025 à 20h30.
2025DEC0006	Annulée	
2025DEC0007	15.01.2025	Convention ayant pour objet l'occupation à titre exceptionnel, précaire et révoquant du logement sis 11 bis avenue Clemenceau – 94360 Bry-sur-Marne par Monsieur et ce, du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025. Le montant de la redevance d'occupation est de 521,23 € TTC, soit cinq-cent-vingt-et-un euros et vingt-trois centimes toutes taxes comprises. Ce montant tient compte d'une minoration de 20% du montant initial compte tenu des nuisances importantes liées à la situation du logement dans l'enceinte du gymnase. L'ensemble des fluides, impôts et taxes sont à la charge de l'occupant selon les modalités définies dans la convention établie.

2025DEC0008	17.01.2025	<p>Contrat avec la société Tradi Restauration sise 25 rue du chemin vert – 94100 Saint-Maur-des-Fossés relatif à l'organisation d'un cocktail comprenant les pièces cocktail, les boissons pour 700 personnes et le service dans le cadre de la réception des vœux du Maire à la population le samedi 18 janvier 2025.</p> <p>Le montant de cette prestation est de 13 287 € HT (treize-mille-deux-cent-quatre-vingt-sept euros hors-taxes), soit 14 790,70 € TTC (Quatorze-mille-sept-cent-quatre-vingt-dix euros et soixante-dix centimes toutes taxes comprises).</p>
2025DEC0009	17.01.2025	<p>Contrat de prestation de service avec la société Technique à vue sise 31-33 rue des Clotais 94360 – Bry-sur-Marne, ayant pour objet la mise en place de la régie technique (son, lumière et vidéo) lors des Vœux du Maire à la population le samedi 18 janvier à 18h00 au gymnase Félix Faure moyennant le paiement de 8 899 € HT (huit-mille-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf euros hors taxe), soit 10 798,80 € TTC (dix-mille-sept-cent-quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingts centimes toutes taxes comprises).</p>
2025DEC0010	Annulée	
2025DEC0011	17.01.2025	<p>Convention avec Monsieur _____, pour l'année 2025, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.</p> <p>Cette convention a pour objet la mise à disposition des terrains de tennis municipaux dans le cadre de l'activité libérale de professeur de tennis de Monsieur _____ et en contre partie du versement d'une redevance annuelle d'occupation du domaine public forfaitaire d'un montant de 1 224 € (mille-deux-cent-vingt-quatre euros).</p>
2025DEC0012	17.01.2025	<p>Convention avec Madame _____, pour l'année 2025, du 1er janvier au 31 décembre 2025.</p> <p>Cette convention a pour objet la mise à disposition des terrains de tennis municipaux dans le cadre de l'activité libérale de professeur de tennis de Madame _____ et en contre partie du versement d'une redevance annuelle d'occupation du domaine public forfaitaire et annuelle d'un montant de 1 224 € (mille-deux-cent-vingt-quatre euros).</p>
2025DEC0013	Annulée	
2025DEC0014	Annulée	
2025DEC0015	22.01.2025	<p>Marché avec l'entreprise achatpublic.com, sise 10 place du Général de Gaulle 92186 Antony, relatif à la mise à disposition d'un portail visant en la dématérialisation des procédures d'achat public et de prestations annexes pour un montant total de 9 967 € HT (neuf mille neuf cent soixante-sept euros hors-taxes), soit 11 714,2 € TTC (onze mille sept cent quatorze euros et vingt centimes).</p> <p>Ce montant comprend trois prestations, la mise à disposition du portail de dématérialisation, l'abonnement et les formations.</p> <p>Le marché est conclu pour une période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.</p>
2025DEC0016	16.01.2025	<p>Demande de subvention dans le cadre du projet de réhabilitation du gymnase Clemenceau, sis 11 bis avenue Georges Clemenceau, 94360 Bry-sur-Marne, auprès de la Région Ile-de-France au titre du dispositif de Soutien régional à la création et à la réhabilitation d'équipements sportifs franciliens.</p> <p>Le coût global prévisionnel de l'opération, hors révision des prix, tolérances et aléas est de 4 035 433 € HT (quatre millions trente-cinq mille quatre cent trente-trois euros hors-taxes).</p>

2025DEC0017	21.02.2025	<p>Contrat de prestation artistique avec la compagnie Looking for my left hand sise, 34 Boulevard Jean Jaurès - 92110 Clichy pour une représentation du spectacle « Grétel et Hansel ».</p> <p>La compagnie Looking for my left hand s'est produite le dimanche 9 mars de 15h30 à 16h30 au Théâtre de Bry-sur-Marne, sis rue Paul Barrilliet, 94360 Bry-sur-Marne.</p> <p>Le montant de la prestation s'élève à 1 800 € (mille huit cents euros) et est non assujetti à la TVA.</p>
2025DEC0018	12.02.2025	<p>Contrat de prestation artistique avec la société de production ATELIER THEATRE ACTUEL sise, 5 rue de la Bruyère – 75009 Paris, pour une représentation du spectacle « DOLORES ». Le montant des droits de cession est de 12 900 € HT (douze mille neuf cent euros hors taxes) auquel s'ajoute une T.V.A de 5,5% soit pour un montant total de 13 609,50 € TTC (treize mille six cent neuf euros et cinquante centimes toutes taxes comprises).</p> <p>La représentation aura lieu au théâtre de Bry-sur-Marne, Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne, le samedi 29 mars 2025 de 20h30 à 22h00.</p>
2025DEC0019	Annulée	
2025DEC0020	Annulée	
2025DEC0021	13.02.2025	<p>Convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre de Bry-sur-Marne sis rue Paul Barilliet, 94360 Bry sur Marne, au profit de la société TS3, dont le siège social est situé 10 place du Général Catroux – 75017 Paris, pour une résidence d'artistes pour le spectacle « Les garçons de la bande ». Cette résidence se tiendra du lundi 14 au mercredi 16 avril 2025 de 9h00 à 18h00. Le spectacle de sortie de résidence aura lieu le jeudi 17 avril 2025 de 20h30 à 22h00 et le lundi 28 avril 2025 de 20h30 à 22h00</p>
2025DEC0022	13.02.2025	<p>Convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre de Bry-sur-Marne sis rue Paul Barilliet, 94360 Bry sur Marne, au profit de la compagnie Velours &amp; Macadam, dont le siège social est situé 116 avenue Gambetta – 75020 Paris, pour une résidence d'artistes pour le spectacle « Laisse tomber la nuit ». Cette résidence se tiendra du samedi 19 au vendredi 25 avril 2025 de 9h00 à 18h00. Le spectacle de sortie de résidence aura lieu le samedi 26 avril 2025 de 20h30 à 22h00.</p>
2025DEC0023	27.02.2025	<p>Convention de mise à disposition à titre gracieux du théâtre de Bry-sur-Marne, sis Rue Paul Barilliet, au profit de l'association « DYNAMIC MUSIC PLUS », dont le siège social est situé au 24 rue de l'Ormeriaie – 94360 Bry-sur-Marne.</p> <p>La mise à disposition du Théâtre de Bry-sur-Marne pour la répétition générale aura lieu le vendredi 21 mars de 18h00 à 22h00 en contrepartie de la réalisation de deux spectacles, à titre gracieux, qui auront lieu au Théâtre de Bry-sur-Marne le samedi 22 mars 2025 de 15h00 à 18h00 et le dimanche 23 mars 2025 de 11h00 à 18h00.</p>
2025DEC0024	27.02.2025	<p>Convention de mise à disposition à titre onéreux du théâtre de Bry-sur-Marne, sis Rue Paul Barilliet, 94360 Bry-sur-Marne au profit de l'association la caisse de crédit mutuel le Perreux - Bry dont le siège social est situé au 71 avenue Ledru Rollin – 94170, Le Perreux-sur-Marne pour la tenue de son assemblée générale.</p> <p>Le théâtre sera mis à disposition de l'association le mardi 18 mars 2025 de 17h00 à 22h00, pour une durée de 5h et pour un montant de 617,75 € HT (six cent dix-sept et soixante-quinze euros hors taxes) auquel s'ajoute une T.V.A de 20% soit un montant total de 741,30 € TTC (sept cent quarante-et-un euros et trente centimes toutes taxes comprises).</p>
2025DEC0025	Annulée	

2025DEC0026	12.02.2025	<p>Contrat avec la société Le Joyau de la Marne, sise 1 à 5 Avenue de Rigny 94360 Bry-sur-Marne relatif à l'organisation d'un repas pour 163 personnes et une animation DJ dans le cadre du repas des amoureux de Bry le vendredi 14 février 2025 de 12h00 à 18h00.</p> <p>Le montant total de cette prestation est de 7496 € HT (sept mille quatre cent quatre-vingt-seize euros hors-taxes), soit 8 310,6 € TTC (huit mille trois cent dix euros et six centimes toutes taxes comprises).</p>								
2025DEC0027	29.01.2025	<p>Contrat avec la société micro-entreprise Stevan, sise 41 avenue de Chalandray 91800 Brunoy représentée par Monsieur Stevann Labbe en sa qualité de gérant relatif à l'organisation d'un cocktail comprenant les pièces cocktail pour 100 personnes dans le cadre de la remise des Trophées du sport le vendredi 31 janvier 2025 à partir de 19h.</p> <p>Le montant de cette prestation est de 1 150 € (mille cent cinquante euros) et est non assujetti à la TVA</p>								
2025DEC0028	29.01.2025	<p>Dans le cadre du marché relatif à la mission de contrôle technique pour l'opération de réhabilitation du gymnase Georges Clémenceau, approbation de l'avenant n°1 relatif à la mission LP relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement dissociables et indissociables avec la société BATIPLUS Ile-De-France Est sise 25 rue Alfred Nobel à CHAMPS-SUR-MARNE (77420), pour un montant forfaitaire de 1 750 € HT (mille-sept-cent-cinquante euros hors-taxes) soit 2 100 € TTC (deux-mille-cents euros toutes taxes comprises).</p> <p>Cet avenant modifie le montant initial du marché comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="636 1189 1466 1330"> <thead> <tr> <th>BATIPLUS</th> <th>Montant marché hors taxes</th> <th>Montant avenant</th> <th>Nouveau montant du marché hors taxes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>10 850 €</td> <td>1 750 €</td> <td>12 600 €</td> </tr> </tbody> </table>	BATIPLUS	Montant marché hors taxes	Montant avenant	Nouveau montant du marché hors taxes		10 850 €	1 750 €	12 600 €
BATIPLUS	Montant marché hors taxes	Montant avenant	Nouveau montant du marché hors taxes							
	10 850 €	1 750 €	12 600 €							
2025DEC0029	Annulée									
2025DEC0030	Annulée									
2025DEC0031	Annulée									
2025DEC0032	Annulée									
2025DEC0033	Annulée									

2025DEC0034	31.01.2025	<p>Signature du bail dérogatoire du 1er février 2025 au 31 juillet 2025, renouvelable une fois aux mêmes conditions pour le local sis 9 avenue des Frères Lumière à BRY-SUR-MARNE, lot B. avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- EXPERIENCE CONCEPTION, Société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à VILLIERS-SUR-MARNE (94350) 22 Rue du Général de Gaulle, portant le numéro SIRET 80308080300031, enregistrée au RCS de Créteil sous le n° 803 080 803, représentée par son Gérant, M. Mathieu PORENTRU.</li> <li>- EXPERIENCE, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à CHAMPIGNY SUR MARNE (94500) 400 rue du Marche Rollay, portant le numéro SIRET 50954487000066, enregistrée au RCS de Créteil sous le n° 509 544 870, représentée par son Gérant, M. Romain PORENTRU.</li> <li>- SCI DES FRERES LUMIERE, Société civile immobilière, ayant son siège social à BRY SUR MARNE (94360) 9 avenue des frères lumière, portant le numéro SIRET 93474788200017, enregistrée au RCS de Créteil sous le n° 934 747 882, représentée par ses dirigeants, M. Mathieu PORENTRU, et M. Romain PORENTRU</li> </ul> <p>Fixation du loyer à 1 € symbolique toutes charges comprises.</p>									
2025DEC0035	Annulée										
2025DEC0036	12.02.2025	<p>Contrat de prestation de service avec la société « WIVENT », sise 6, rue Charles Cros - 95320 SAINT-LEU-LA-FORET ayant pour objet la mise en place d'un pack photobooth dans le cadre du déjeuner des amoureux de Bry du 14 février 2025, moyennant le paiement de 490.00 € HT (quatre cent quatre-vingt-dix euros) assujetti à la TVA de 20% soit 588 € TTC (cinq cent quatre-vingt-huit euros).</p>									
2025DEC0037	25.02.2025	<p>Fixation des tarifs des sorties thématiques organisées dans le cadre des loisirs seniors pour l'année 2025 comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Vendredi 14 février : Déjeuner des amoureux de Bry au Joyau de la Marne pour environ 160 personnes - 10 €/personne ;</li> <li>* Mercredi 26 mars : Visite de la chocolaterie de Beussent et déjeuner à la guinguette du pêcheur : 55 places 38 €/personne ;</li> <li>* Mercredi 14 mai : Sortie à l'hippodrome de Vincennes et déjeuner : 55 places – 55 €/personne ;</li> <li>* Mercredi 11 juin : Repas croisière sur la Seine : 55 places 53 €/personne ;</li> <li>* Mercredi 15 octobre : Déjeuner spectacle au Philadelphia : 55 places - 48 €/personne.</li> </ul>									
2025DEC0038	12.02.2025	<p>Fixation des tarifs des sorties organisées pour les jeunes de l'Espace Co pendant la période des vacances scolaires d'hiver 2025, comme suit :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Sortie</th> <th>Tarifs Bryards</th> <th>Tarifs non Bryards</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>NIKITO le 20/02/2025 (Alforville 94)</td> <td>8 €</td> <td>16€</td> </tr> <tr> <td>SPEED PARK le 25/02/2025 (Claye-souilly 77)</td> <td>9,5 €</td> <td>19 €</td> </tr> </tbody> </table>	Sortie	Tarifs Bryards	Tarifs non Bryards	NIKITO le 20/02/2025 (Alforville 94)	8 €	16€	SPEED PARK le 25/02/2025 (Claye-souilly 77)	9,5 €	19 €
Sortie	Tarifs Bryards	Tarifs non Bryards									
NIKITO le 20/02/2025 (Alforville 94)	8 €	16€									
SPEED PARK le 25/02/2025 (Claye-souilly 77)	9,5 €	19 €									

2025DEC0039	12.02.2025	<p>Décision d'ester en justice et ainsi procéder à la défense des intérêts de la Commune dans le cadre de la requête n° 2415241 formée par Madame [redacted] visant à l'annulation du rejet du recours gracieux en date du 06 novembre 2024 concernant le PC N°09401524000016 délivré le 22 juillet 2024 à Monsieur et Madame [redacted] pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain, sis 51 rue Denis Lavogade.</p> <p>Désignation du cabinet d'avocat Centaure Avocats, sis 22 bis rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris, en vue de faire valoir et défendre les intérêts de la Commune et de la représenter dans ce litige.</p> <p>Le montant du devis pour la rédaction du mémoire en défense est de 1 050 € HT (mille cinquante euros hors taxes), soit 1 260 € TTC (mille deux cent soixante euros toutes taxes comprises). Ce montant pourra être réajusté en fonction de l'évolution de la procédure.</p>
2025DEC0040	13.02.2025	<p>Décision d'ester en justice et ainsi procéder à la défense des intérêts de la Commune dans le cadre de la requête n° 2413963 formée par Madame [redacted] portant une demande indemnitaire d'un montant de 176 220 euros en raison du préjudice subi résultant de la perte de ses revenus professionnels.</p> <p>Désignation du Cabinet d'avocat Latournerie Wolfrom Avocats, sis 164 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris, en vue de faire valoir et défendre les intérêts de la Commune et de la représenter dans ce litige.</p> <p>Le montant du devis est de 3 000 € HT (trois-mille euros hors taxes), soit 3 600 € TTC (trois mille six cents euros toutes taxes comprises). Ce montant sera fonction de la procédure engagée.</p>
2025DEC0041	12.02.2025	<p>Contrat de prestation de service avec la librairie LIVRINGSTONE SARL SOBLE BOOKS sise 3 rue du Sergent Hoff - 94360 BRY-SUR-MARNE, pour la mise en place d'un atelier animation autour des livres.</p> <p>Cette prestation sera d'un montant total de 250 € HT (deux cent cinquante euros hors taxes), soit 300,00 € TTC (trois cents euros toutes taxes comprises) comprenant la préparation de l'atelier, le matériel mis à disposition et l'animation du jeu du rôle.</p> <p>La prestation de service a eu lieu à l'Espace Co, 3 Bis rue de Reims, 94360 Bry-sur-Marne, le jeudi 13 février 2025 de 15h30 à 18h30.</p>

Après en avoir délibéré, et par 28 voix pour

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation des décisions du Maire ci-dessus.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 20 mars 2025

Secrétaire de séance  
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,  
Le Registre dûment signé,  
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

